

SE FAIRE ACCOMPAGNER SPIRITUELLEMENT, LIBREMENT ET SANS EMPRISE

PAR LAURE TEMPLIER

L'accompagnement spirituel est un don de Dieu à celui qui Le cherche. Il met sur son chemin un aîné dans la foi pour accompagner ses premiers pas, soutenir sa vie spirituelle et sa liberté d'enfant de Dieu. Il arrive toutefois que l'accompagnateur mette une personne sous son emprise pour poser des actes gravement préjudiciables à la victime. Il nous faut à la fois redire les richesses de l'accompagnement spirituel, expliquer le processus d'emprise et préciser les signaux d'alerte pour savoir comment vivre un accompagnement spirituel ajusté.



Accompagnement spirituel et liberté

L'accompagnement spirituel est d'abord un don : don de Dieu qui, en réponse à notre prière, permet de discerner à qui demander ce service ; don de l'accompa-

gnateur, qui offre son temps, son écoute, sa prière. Ce don est gratuit : il ne s'exige pas, et n'exige rien en retour. Son seul espoir est de voir grandir son fils (ou sa fille) spirituel(le) dans sa liberté intérieure ; c'est un fruit de l'accompagnement qui ne lui appartient pas, et qui ne lui revient pas. Il n'a aucune